

# L'efficacité de l'évaluation des incidences Natura 2000 en France

## L'évaluation des incidences Natura 2000 : définition et fonctionnement

L'évaluation des incidences Natura 2000 (EIN) est un dispositif de contrôle de l'impact des plans, projets et programmes sur la biodiversité. Elle est appliquée dans le cadre d'un dossier réglementaire demandé à tous les porteurs de projet pouvant avoir un impact sur les habitats ou les espèces ayant justifié la désignation d'un site Natura 2000.

Les projets soumis à EIN sont définis dans des listes nationales et régionales. Les pétitionnaires concernés doivent évaluer si leur impact est significatif ou non, compte tenu des mesures éventuellement mises en œuvre. Si l'impact n'est pas significatif, le projet est accepté.

Un travail a été mené en 2019 pour évaluer l'efficacité de l'EIN à l'échelle nationale. L'efficacité y a été considérée comme la capacité de l'EIN à contribuer aux objectifs de maintien ou d'amélioration du bon état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire : pour être efficace, l'EIN doit être pertinente pour traiter les menaces anthropiques qui s'exercent sur ces enjeux de conservation et participer à leur préservation.

*Synthèse basée sur un stage de six mois réalisé dans le cadre du programme sur l'efficacité du dispositif Natura 2000 porté par l'UMS Patrinat (AFB/MNHN/CNRS) : Espinosa E., 2019, « Evaluation de l'efficacité de l'évaluation des incidences Natura 2000 », UMS Patrimoine Naturel, MNHN/AFB/CNRS, 164 p.*

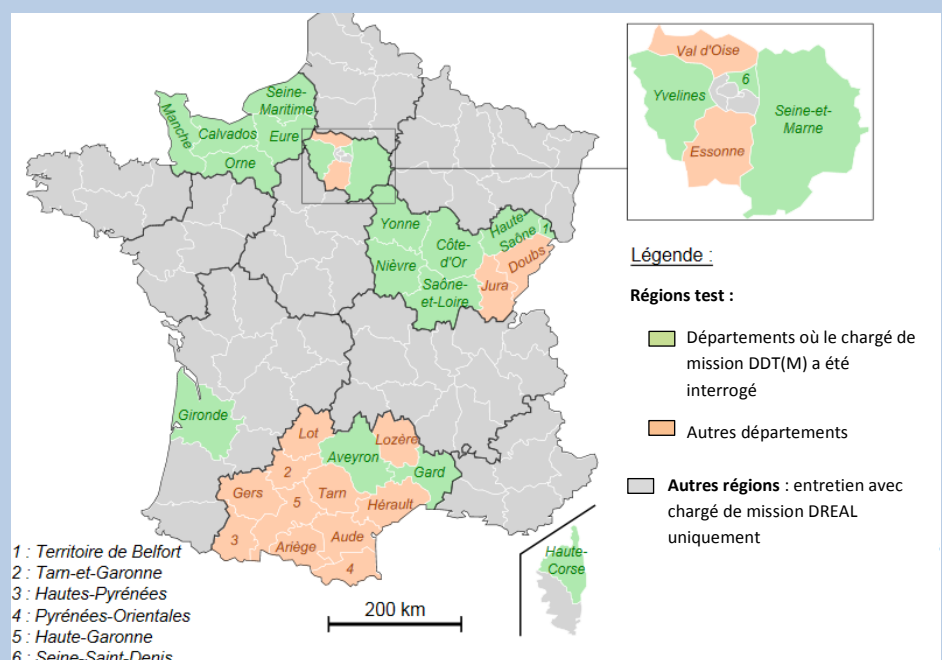
## Questionnements :

- Quelles pressions et enjeux naturels sont pris en compte par l'évaluation des incidences Natura 2000 ?
- Quelle efficacité de l'évaluation des incidences Natura 2000 dans sa mise en œuvre ?
- Quelle efficacité de l'évaluation des incidences Natura 2000 face à l'influence d'autres politiques ?

## Méthode utilisée :

**46** entretiens semi-directifs d'une à deux heures

| Type d'acteur                                                                          | Nombre d'interrogés |
|----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Chargé de mission Natura 2000 en DDT(M)                                                | 18                  |
| Chargé de mission Natura 2000 en DREAL                                                 | 12                  |
| Animateur de site Natura 2000                                                          | 3                   |
| Membre d'association                                                                   | 3                   |
| Bureau d'étude                                                                         | 3                   |
| AFB (marin)                                                                            | 2                   |
| Pétitionnaire                                                                          | 2                   |
| Autres acteurs (service instructeur en urbanisme, membre de l'AE/MRAE, membre du CRPF) | 3                   |



Carte des départements des DDT(M) interrogés  
 Source du fond de carte : Philcarto

# Pressions et enjeux naturels pris en compte par l'évaluation des incidences Natura 2000

Les entretiens ont permis de faire ressortir les enjeux de conservation principaux en site Natura 2000 et les menaces qui les concernent. Le tableau ci-dessous les présente classés par ordre du plus au moins cité.

La pertinence de l'EIN dans le traitement de ces enjeux et menaces a ensuite été évaluée : en étudiant les pressions importantes sur les zones Natura 2000 et en identifiant celles prises en compte par les chartes et les contrats. Ce travail a permis de faire ressortir les menaces non traitées par ces deux outils, et que l'EIN devrait traiter pour compléter le dispositif, et donc de rendre compte de sa pertinence.

L'analyse montre que l'EIN complète de façon satisfaisante les autres outils Natura 2000 en prenant en compte les menaces anthropiques non traitées par les chartes et les contrats. L'EIN semble donc pertinente dans sa conception pour traiter les menaces et la préservation des enjeux Natura 2000. Suite à ce constat positif, l'analyse a été prolongée pour chercher à rendre compte de l'effet réel de l'EIN dans sa mise en œuvre afin de voir si les pressions anthropiques sont réellement réduites par le dispositif.

| Menace anthropique (et le nombre de fois où celle-ci a été citée) | Enjeu (milieu ou espèce) concernée (et le nombre de fois où la menace a été citée par milieu) |                    |                 |                     |                               |          |             | Outil Natura 2000 permettant de limiter les impacts de ces menaces |         |     |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-----------------|---------------------|-------------------------------|----------|-------------|--------------------------------------------------------------------|---------|-----|
|                                                                   | Milieux ouverts                                                                               | Milieux forestiers | Milieux côtiers | Milieux de montagne | Sites rivière/milieux humides | Avifaune | Chiroptères | Contrats                                                           | Chartes | EIN |
| Fréquentation: 16                                                 | 2                                                                                             | 5                  | 3               | 2                   | 2                             | 1        | 0           |                                                                    | X       |     |
| Manifestations sportives : 13                                     | 0                                                                                             | 3                  | 4               | 2                   | 0                             | 3        | 1           |                                                                    | X       | X   |
| Urbanisation (bâti, mitage...) : 13                               | 4                                                                                             | 0                  | 7               | 0                   | 1                             | 0        | 1           |                                                                    |         | X   |
| Intensification des pratiques agricoles (hors intrants) : 13      | 13                                                                                            | 0                  | 0               | 0                   | 1                             | 0        | 0           |                                                                    |         | X   |
| Déprise agricole : 10                                             | 8                                                                                             | 0                  | 0               | 0                   | 2                             | 0        | 0           | X                                                                  | X       |     |
| Intensification des pratiques agricoles par des intrants : 7      | 6                                                                                             | 0                  | 0               | 0                   | 1                             | 0        | 0           | X                                                                  | X       |     |
| Eolien : 8                                                        | 1                                                                                             | 0                  | 0               | 0                   | 0                             | 5        | 2           |                                                                    |         | X   |
| Travaux en zone humide et rivières : 4                            | 1                                                                                             | 0                  | 0               | 0                   | 3                             |          | 0           |                                                                    |         | X   |
| Travaux forestiers : 4                                            | 2                                                                                             | 2                  | 0               | 0                   | 0                             | 0        | 0           |                                                                    |         | X   |
| Grandes infrastructures : 2                                       | 0                                                                                             | 0                  | 1               | 0                   | 0                             | 1        | 0           |                                                                    |         | X   |
| Carrières : 1                                                     | 0                                                                                             | 0                  | 0               | 0                   | 1                             | 0        | 0           |                                                                    |         | X   |
| Espèces exotiques envahissantes : 1                               | 0                                                                                             | 0                  | 0               | 0                   | 1                             | 0        | 0           | X                                                                  |         |     |

# L'efficacité de l'évaluation des incidences Natura 2000 dans sa mise en œuvre

| Etapas de la mise en œuvre de l'EIN                         | Aspects positifs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Aspects négatifs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Soumission des projets                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des <b>relations avec les agriculteurs</b> et diffusion de la connaissance : <b>diminution des manquements</b> à la réalisation d'EIN</li> <li>- <b>Effet d'évitement</b> : les sites Natura 2000 font partie des zones à enjeux évités par les porteurs de projets</li> </ul>                                                                                                                                                                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Clause filet</b> difficile à mobiliser</li> <li>- <b>Items</b> des listes de projets soumis à EIN insuffisants</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Elaboration du dossier en amont de son dépôt                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Avis des animateurs et des services instructeurs souvent sollicités</b> en amont du dépôt de dossier par le porteur de projet</li> <li>- Globalement <b>bonne qualité des EIN réalisées par des bureaux d'étude environnementaux</b>, bonne prise en compte des enjeux Natura 2000 même au sein d'une évaluation environnementale</li> <li>- <b>Bonne prise en compte des enjeux Natura 2000 dans les PLU</b> et inscription des sites en zone naturelle donc non constructible</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Manque de temps et de moyens</b> pour les études de terrain sur les enjeux Natura 2000 lors de la réalisation d'EIN par des <b>bureaux d'étude</b></li> <li>- <b>Qualité insuffisante des dossiers d'EIN simplifiés</b> lorsque le pétitionnaire le remplit seul : manque de compétences</li> <li>- <b>Très mauvaise qualité de l'EIN lorsqu'elle est réalisée par des bureaux d'étude non-environnementaux</b></li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Conclusion du pétitionnaire sur l'impact de son projet      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>L'impact est toujours évalué par le pétitionnaire comme non-significatif après la mise en place des mesures</b> sans pour autant que cette conclusion soit suffisamment étayée (notamment dans le cas des formulaires simplifiés) : s'explique par la difficulté de mise en place des mesures compensatoires ou au manque de compétences du porteur de projet pour statuer sur l'impact.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Instruction et avis                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le <b>soutien de l'animateur</b> aux services contributeurs est fréquent et apporte une meilleure appréciation des enjeux</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Multiplicité des services instructeurs</b> n'étant pas toujours identifiés par les services contributeurs et les porteurs de projet. Cela engendre des instructions inégales et une impossibilité à prendre en compte les <b>effets cumulés</b>.</li> <li>- <b>Consultation du service contributeur insuffisante</b> de la part des services instructeurs communaux. La modification du code du sport va augmenter cette lacune pour les manifestations sportives : baisse de l'efficacité attendue</li> <li>- Beaucoup de dossiers restent pris dans des <b>jeux d'acteurs</b>, notamment ceux instruits par la préfecture et les projets marins</li> <li>- <b>Diminution des compétences</b> dans les services contributeurs et instructeurs</li> </ul> |
| Qualité des mesures et contrôle de leur mise en œuvre       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Priorisation des mesures d'évitement</b></li> <li>- <b>Rareté des mesures de compensation</b></li> <li>- Mesures proposées adaptées (mais pertinence réelle impossible à confirmer en raison du manque de suivi)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Difficulté à appliquer le principe de précaution</b> pour les cas où les données manquent</li> <li>- <b>Difficulté à obtenir des mesures de réduction et d'évitement suffisamment efficaces pour les projets d'aménagement</b></li> <li>- <b>Manque de suivi</b> de la réalisation des prescriptions par l'ONCFS (effectifs insuffisants)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Procédure de recours en cas de désaccord avec l'instruction |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté à lancer des procédures de manquement : il est complexe de prouver que le porteur de projet connaissait son obligation de réaliser une EIN</li> <li>- Difficulté à aller au contentieux uniquement au titre de Natura 2000 par « manque de force » de la réglementation</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

## → Des services instructeurs très diversifiés et des liens inégaux avec les services contributeurs

| Service instructeur                           | Nombre de chargés de mission Natura 2000 DDT(M) selon leur fréquence de consultation pour avis par ce service instructeur : |                              |                  |
|-----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|------------------|
|                                               | toujours consultés                                                                                                          | exceptionnellement consultés | jamais consultés |
| Service agricole de la DDT(M)                 | 0                                                                                                                           | 4                            | <b>14</b>        |
| Collectivité                                  | 2                                                                                                                           | 5                            | <b>11</b>        |
| Préfecture, sous-préfecture                   | <b>10</b>                                                                                                                   | 2                            | 6                |
| Service urbanisme des DDT(M)/DREAL            | <b>8</b>                                                                                                                    | 4                            | 6                |
| Service police de l'eau des DDT(M)            | <b>13</b>                                                                                                                   | 0                            | 5                |
| Service instruisant les ICPE des DDT(M)/DREAL | <b>9</b>                                                                                                                    | 4                            | 5                |

Les services cités dans ce tableau sont ceux instruisant le plus fréquemment mais d'autres services peuvent intervenir plus exceptionnellement. Ces autres services ne sont pas tous identifiés par les services contributeurs interrogés.

La multiplicité des services instructeurs et le degré de collaboration variable avec les chargés de mission Natura 2000 des DDT(M) rendent la mise en œuvre de l'EIN complexe et impactent la qualité du suivi des projets. Certains projets sont ainsi autorisés en dépit d'impacts significatifs réels. Ce manquement peut être dû à un défaut de compétences dans les services instructeurs ou la non consultation des services contributeurs.

En particulier, les liens entre les communes et les services contributeurs sont ténus. Or les acteurs communaux manquent de compétence sur la biodiversité et leur formation est complexifiée par l'important *turn over* de ces postes. Nous pouvons donc avancer qu'un grand nombre d'EIN n'est pas suffisamment examiné, avec le risque de voir des projets impactant être autorisés.

Les liens entre les services contributeurs et instructeurs semblent être plus forts en cas de proximité géographique des deux services (au sein du même pôle par exemple). Enfin, les liens entre les services contributeurs et les préfectures sont forts en raison d'une habitude de travail entre les deux structures et grâce aux nombreuses formations dispensées par les services contributeurs.

## → La question des effets cumulés et des seuils

### → Les effets cumulés et l'impact significatif

Les effets cumulés correspondent aux effets négatifs mesurés sur les enjeux de conservation et provoqués par le cumul de différents projets ou activités ayant lieu sur le territoire. Les acteurs interrogés lors de l'étude ne parviennent pas à prendre en compte ces effets pour deux principales raisons :

- manque d'outils répertoriant les projets sur le territoire et leur impact potentiel,
- absence de seuil validé scientifiquement et permettant de définir si le cumul des projets impacte l'état de conservation du site.

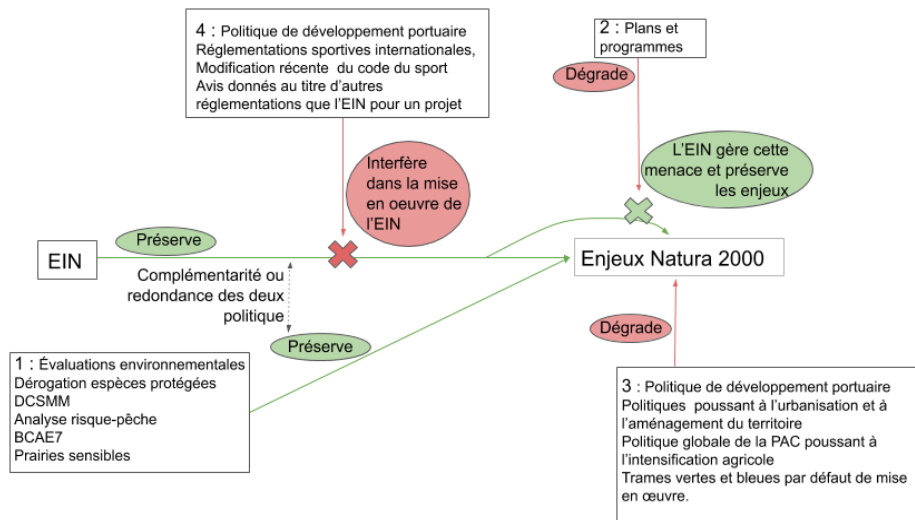
Il faut y ajouter la complexité de définir la notion d'effet significatif. La difficulté à évaluer la significativité d'un impact pour les acteurs est notamment liée à un manque de compétences, d'expérience ou de connaissance du territoire. Ces lacunes complexifient la réalisation par les services instructeurs d'expertises fines et les met en difficulté pour assumer la subjectivité qui y est intrinsèque.

### → Vers la définition de seuils ?

Un besoin s'est fait ressentir de mettre en place des seuils « standardisés » fixant une limite maximale de destruction d'un habitat naturel ou d'un habitat d'espèce à ne pas dépasser par département. Cette approche faciliterait les examens de dossier par par les services instructeurs et conforterait leur avis. La contrepartie d'une telle méthode pourrait cependant être une multiplication rapide d'engagement des projets avant l'atteinte de ce seuil. Par ailleurs, la pertinence scientifique de la définition a priori de ces seuils pose encore question et, le niveau de connaissances reste aujourd'hui insuffisant pour pouvoir les définir.

Une autre solution serait d'augmenter les moyens dédiés à la formation des services contributeurs pour améliorer leur capacité d'expertise. Par ailleurs, une centralisation de tous les projets soumis à EIN existant sur le territoire dans un outil cartographique permettrait de tenter de prendre en compte les effets cumulés.

# L'efficacité de l'évaluation des incidences Natura 2000 face à l'influence d'autres politiques



**1 :** La politique ou la réglementation poursuit les mêmes objectifs que l'EIN : l'efficacité de l'EIN est conservée ou augmentée.

**2 :** La politique ou la réglementation contribue à dégrader l'état de conservation des enjeux Natura 2000.

**3 :** La politique ou la réglementation contribue à dégrader l'état de conservation des enjeux Natura 2000 selon des modalités qui échappent à l'EIN.

**4 :** La politique ou la réglementation interfère avec l'EIN dans sa mise en œuvre et amoindrit son effet : elle diminue son efficacité.

Le schéma ci-dessus illustre les interactions des politiques et réglementations citées lors des entretiens et leurs liens avec l'EIN.

Les autres politiques de gestion de la biodiversité complètent l'EIN et confortent son rôle de protection des enjeux Natura 2000. À l'inverse, les politiques générales agricoles, portuaires ou d'aménagement, elles aussi portées par l'Etat, ont un impact globalement négatif sur l'état de conservation des enjeux. Ces politiques n'interfèrent pas directement avec l'EIN dans sa mise en œuvre, mais leurs effets négatifs sur les enjeux de conservation rendent les objectifs de l'EIN plus difficilement atteignables.

L'EIN permet d'identifier des cas de destructions d'espèces protégées lors de la réalisation du dossier et contribue ainsi à améliorer la mise en œuvre de la réglementation de dérogation espèces protégées, qui n'aurait pas été mobilisée sans déclenchement de l'EIN. À l'inverse, la procédure espèces protégées est mise à profit pour renforcer l'effet de l'EIN : plus stricte, elle est régulièrement mobilisée pour faire barrière à des projets ou les modifier dans des dossiers initialement soumis à la seule EIN. Cette complémentarité maximise donc l'effet de l'EIN.

De façon plus générale, par rapport à certaines réglementations, l'EIN est moins « forte » : il est plus aisé pour les acteurs désirant aller au contentieux, de contester les décisions administratives sur la base de la réglementation loi sur l'eau ou du code forestier plutôt que sur l'argument de la qualité de l'EIN. L'utilisation d'autres réglementations pour pallier cette faiblesse permet *in fine* de préserver les zones à enjeu Natura 2000 mais montre aussi les limites de la force réglementaire de l'EIN.

## Synthèse

Le tableau page suivante synthétise l'efficacité de l'EIN par menace pour les différents types d'enjeux.

L'EIN semble particulièrement efficace pour traiter les impacts des manifestations sportives, des plans et programmes, des projets éoliens, des travaux hydrauliques et des travaux forestiers. À l'inverse, l'outil montre plus de faiblesses concernant les projets d'urbanisation plus ponctuels et les projets de grandes infrastructures.

Pour ce qui est de l'efficacité de l'EIN en fonction des enjeux, l'EIN apparaît insuffisamment efficace pour traiter les menaces anthropiques sur les milieux ouverts et côtiers, l'avifaune et les chiroptères. L'EIN semble plus adaptée pour conserver les milieux forestiers et les rivières.

Cette première étude pourrait être complétée par des entretiens plus approfondis ciblant des projets précis. Ces études de cas permettraient d'illustrer et confirmer les résultats pressentis dans ce travail. Une étude centrée majoritairement sur le traitement des enjeux par l'EIN avec une mesure sur le terrain des impacts effectifs des projets sur la biodiversité pourrait elle aussi trouver sa place dans des travaux d'approfondissement de l'étude.

| Menace anthropique                                      | Enjeu (milieu ou espèce) concerné                               | Efficacité    | Principaux points positifs et négatifs influençant l'efficacité de l'EIN                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                         |                                                                 |               | Nature des impacts                                                                                                                                                                                  | Mise en œuvre de l'EIN                                                                                                                                                                                                                                                                        | Effet et influence des autres politiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Manifestations sportives                                | Milieux forestiers, côtiers, de montagne, avifaune, chiroptères | satisfaisante | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation des manifestations sportives</li> <li>+ Impacts courts liés au dérangement donc destruction faible</li> </ul>                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Priorisation de l'évitement et bonne efficacité des mesures</li> <li>- Insuffisance des listes</li> </ul>                                                                                                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Modification du code du sport : les manifestations sportives ayant lieu au sein d'une commune auront pour service instructeur cette commune</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                 |
| Urbanisation                                            | Milieux ouverts, côtiers, rivières, chiroptères                 | moyenne       | <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Peu de projets en site Natura 2000</li> <li>+ Bâti : projets souvent peu impactant car de petite taille</li> </ul>                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Bonne qualité de l'intégration de l'EIN dans les PLU</li> <li>- Services contributeurs trop peu consultés par les communes</li> </ul>                                                                                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Inscription des sites en « zone naturelle » dans les PLU et les SCOT</li> <li>+ Politique de réduction de l'artificialisation des sols</li> <li>- Politique globale de développement des zones urbaines allant à l'encontre de la préservation de la biodiversité</li> <li>- Continuités écologiques à proximité des zones Natura 2000 facilement détruites</li> </ul> |
| Intensification des pratiques agricoles (hors intrants) | Milieux ouverts, rivières                                       | moyenne       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projets détruisant l'habitat (retournements)</li> <li>- Certains départements sont particulièrement touchés ces projets</li> </ul>                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Diminution des manquements à l'EIN</li> <li>- Difficulté à refuser ou limiter des projets impactant</li> <li>- Difficulté de prise en compte des effets cumulés</li> </ul>                                                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Outils de la PAC permettant un contrôle</li> <li>- Politique de la PAC incitant à l'intensification agricole</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                |
| Eolien                                                  | Milieux ouverts, avifaune, chiroptères                          | satisfaisante | <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Projets aujourd'hui placés à plus grande distance des sites Natura 2000 qu'il y a dix ans</li> <li>- Impacts indirects sur les flux migratoires</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Bonne qualité des mesures et des projets qui évitent les impacts</li> </ul>                                                                                                                                                                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Politique de transition énergétique augmentant les pressions</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Travaux hydrauliques                                    | Milieux humides, rivières                                       | satisfaisante |                                                                                                                                                                                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Proximité entre les services instructeurs et contributeurs</li> <li>- Manquements à l'EIN pour les projets réalisés par des particuliers (n'étant que rarement au courant de l'obligation)</li> </ul>                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Politique globale de renaturation des cours d'eau (LEMA)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Travaux forestiers                                      | Milieux ouverts, forestiers                                     | satisfaisante | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Problématique de transformations de peuplement (enrésinement notamment) et de conservation des stades mûres</li> </ul>                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Encadrement des activités bien défini dans certaines régions grâce aux annexes vertes</li> <li>- Le CRPF est central de la réalisation et de la mise en œuvre des annexes vertes ce qui engendre un manque d'objectivité dans la décision</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Politique de production forestière poussant à l'intensification (PNFB)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Grandes infrastructures                                 | Milieux côtiers, avifaune                                       | insuffisante  | <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Projets rares</li> <li>- Projets très impactants</li> </ul>                                                                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>+ EIN bien réalisée</li> <li>- Mise en place de mesures compensatoires quasi systématique</li> </ul>                                                                                                                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Politique de développement du territoire restant prioritaire par rapport aux politiques de protection de la biodiversité</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                    |